



Arrêtons le massacre !

Paris, le 17 juin 2014.

Le gouvernement s'apprête à modifier la réglementation sur la protection des abeilles, d'ici fin juin. Face à la pression des lobbies agricoles et des fabricants de pesticides qui souhaitent restreindre l'impact de la nouvelle réglementation, l'association Terre d'Abeilles lance une pétition nationale pour demander l'interdiction de l'ensemble des pesticides pendant la période de floraison. Hébergée sur le réseau social citoyen Newmanity, cette pétition est adressée aux députés français, afin qu'ils interviennent auprès de M. Le Foll, Ministre de l'agriculture et de M. Valls, Premier Ministre.

La réglementation relative aux abeilles date de 1975 et a été modifiée, au détriment de la protection des abeilles, par l'arrêté « *Mention abeilles* » du 28 novembre 2003 qui interdit l'usage des insecticides et acaricides pendant la période de floraison. Cet arrêté n'interdit pas l'utilisation des autres familles de pesticides. **C'est pourquoi nous demandons que l'interdiction soit rétablie à l'ensemble des catégories de pesticides.**

Nous demandons également, que **lorsque certains d'entre eux bénéficient d'une exception** (en cas d'absence de traitements alternatifs), ils ne soient utilisés qu'après le coucher de soleil, afin d'éviter l'exposition maximale des pollinisateurs - mais aussi des populations humaines - aux effets des pesticides au moment de l'épandage.

Enfin, **nous demandons la plus grande fermeté contre toute dérogation** quelle qu'elle soit, revendiquée par certains syndicats agricoles, qui rendrait la loi incontrôlable et inefficace.

Depuis 20 ans, des milliards d'abeilles meurent intoxiquées chaque année. Or sans abeilles, plus de 80% des espèces végétales disparaîtront de la surface de la terre ! Indispensables à la biodiversité, elles fournissent l'essentiel de nos ressources alimentaires.

Le phénomène s'amplifie avec la toxicité toujours plus grande des pesticides utilisés. Toxiques pour l'environnement, ils le sont aussi pour la santé humaine.

Pour accéder à la pétition : <http://www.newmanity.com/action/285/>

Contact presse : Béatrice Robrolle-Mary – Tél : 06 77 40 16 51 / 02 54 28 68 63

Mail : lamaisondesabeilles36@orange.fr



Cette pétition est coordonnée par Terre d'Abeilles. Association française créée en 2002, déclarée d'intérêt général. Elle agit au plan national, européen et international pour la protection durable des abeilles et autres pollinisateurs.

www.sauvonslesabeilles.com.

Cette pétition a reçu le soutien des partenaires suivants :

